

Emploi
Carrière
Salaires
Retraite
Conditions
de travail



La CGT des Territoriaux d'Aulnay-sous-Bois

Ensemble, pour nos droits !



Aulnay s/Bois, le 09 décembre 2024

AMIANTE INSALUBRITE au 41 boulevard Charles Floquet

Direction des Sports/ proximité Santé - agent.es en danger

Depuis plus de 6 mois, la CGT a fait de multiples alertes auprès des services concernés : DRH, Prévention, Bâtiment, élus...

Réponse : « les parties amiantées ne présentent pas de dégradation particulière et ne sont pas accessibles aux agents, elles se situent essentiellement sous les dalles du sol et dans le bardage du bâtiment » [...] ou « tant qu'on ne perce pas, il n'y a pas de danger » [...] et que l'information sur la présence d'amiante avait été faite.

▲ **Pourtant**, ce bâtiment est complètement dégradé :

Des dalles au sol sont cassées, les fibres d'amiante peuvent en sortir,

Des infiltrations au plafond, il pleut dans les bureaux et les murs suintent,

En plus de tout ça, des fils électriques pendent de partout,

Bien qu'un courrier de l'adjoint au personnel précise que l'information a été donnée concernant la présence d'amiante, des collègues remontent qu'ils n'ont pas cette information.

▲ **Pourtant**, Lors du conseil municipal du 10 mars 2021 le maire a dit :

« Ce local-là, on s'y habitue tellement, le local du sport, qu'on ne voit même plus à quel point c'est dégradé. C'est indigne, d'y laisser des agents. »

▲ **Pourtant** les agents sont toujours présents dans les lieux ! C'est un danger permanent pour les collègues de ces services.

Sans concrétisation depuis plusieurs mois, les élu.es CGT ont reposé le sujet lors du CST du 27 novembre dernier et ont demandé pourquoi le déménagement de ces services n'était toujours pas fait mais aucune réponse n'a été apportée.

C'est une obligation légale de préserver la santé et la sécurité des agents. Mais que fait la municipalité pour protéger les collègues du 41 bd Charles Floquet ???



Depuis 2021, la situation est connue et reconnue par le Maire !!! Il est temps d'agir et de passer de la parole aux actes !

La CGT exige que le déménagement vers un autre bâtiment qui, soi-disant, a été prévu pour ça, soit effectif dès janvier 2025.